
LA VIE AUTOUR DE LA VILAINE AU COURS DU XX^{ème} SIECLE

Le barrage a été mis en service en 1970. Imaginez la Vilaine sans barrage, sans route, sans le port d'Arzal-Camoël, sans l'usine des eaux du Drézet...

Au début du XX^{ème} siècle les bateaux mouillés à Vieille Roche pêchaient rarement en mer, ils se limitaient à une zone allant de La Roche-Bernard à l'embouchure.

Les bateaux de pêche étaient peu nombreux, quatre à Vieille Roche, un à La Roche-Bernard et un à Foleux. Ils mesuraient 6 à 8 mètres de long et étaient équipés d'une voile ou avançaient à l'aviron en utilisant le courant. On en dénombrait une douzaine à Tréhiguiier mais ils remontaient rarement en Vilaine.

Tous ces bateaux pratiquaient la pêche à la crevette grise (boucaud) pendant l'été et allaient jusqu'à la Pointe de Pen Lan et Pénestin.

Les pêcheurs de Vieille-Roche avaient, pour subvenir à leurs besoins, quelques vaches et souvent un cochon ce qui leur permettait d'avoir le lait, le beurre et un peu de viande pour passer l'hiver.

Dans les années 30 un bateau s'est équipé d'un moteur à essence, de marque "Bernard" démarrant à la manivelle. Les autres ont été équipés après la guerre.

A cette époque la pêche pratiquée était dite "à l'épervier" (1) pour les plies, la bosselle pour l'anguille, la crevettière ou chevrettière pour les boucauds (crevettes grises). Les bahots, genre de lignes de fond, étaient utilisés pour prendre les plies en hiver.

Vers les années 1960, les pêcheurs s'intéressèrent à la civelle. La pêche se pratiquait alors depuis La Roche-Bernard jusqu'à Redon. Le matériel de pêche consistait en un tamis fabriqué avec un cercle de châtaignier sur lequel était cloué un grillage très fin, formant ainsi un grand haveneau d'1,20m de diamètre. De nouveaux matériaux sont apparus vers 1968 comme le nylon, les cercles en acier galvanisé qui ont été rapidement adoptés par les pêcheurs pour des raisons de solidité.

Lorsque le barrage fut terminé, en décembre 1970, la pêche à la civelle en amont fut arrêtée, et depuis ce temps elle se pratique en aval de l'ouvrage.

En ce qui concerne les autres espèces de poissons, les marins pêcheurs s'orientent alors davantage vers l'estuaire pour capturer la sole, la crevette grise et les coquillages de drague (coques, palourdes, etc...)

(1) *Epervier : Filet très utilisé en Asie. Le pêcheur le balançait dans l'eau en hauteur comme l'oiseau du même nom fondant sur sa proie. D'où vient peut-être son appellation. Celui-ci utilisé par les pêcheurs en Vilaine était amarré au bateau, lequel se laissait dériver avec le courant en travers, de façon à écarter le filet au maximum pour récupérer le poisson. Un bout (cordage NDLR) était fixé au cul du filet que les pêcheurs tiraient et le poisson se positionnait dans des poches à la gueule du filet.*

Le passeur

Le passeur de Vieille Roche possédait deux embarcations du genre "plate de Vilaine" pour assurer le transfert d'une rive à l'autre. Le père Santerre était agréé et rémunéré par le Département pour accomplir cette tâche. Il exerçait aussi la profession de tisserand.

La personne qui désirait passer d'Arzal à Camoël criait sur la berge "Embarque" jusqu'à ce que le passeur l'entende, et, comme le père Santerre tissait et que le métier à tisser faisait beaucoup de bruit, c'était son épouse qui guettait les clients.

Il transportait les gens qui allaient aux foires, d'un côté et de l'autre de la rivière accompagnés d'animaux à vendre ou de ceux qu'ils avaient achetés. Le passeur se faisait aider dans sa tâche par Charles Duval, un voisin célibataire, qui vivait chichement et avait pour seules ressources le produit de ses journées dans les fermes. Il possédait également une vache qui avait pour nom "Elle" (2).

(2) Propos recueillis auprès de Paul Bertho.

La chambre des gabelous

C'est une crevasse dans la falaise de Vieille Roche où se cachaient les douaniers pour surveiller les nombreux bateaux marchands qui remontaient la Vilaine.

La caserne des douanes se trouvait côté Arzal au lieu-dit Vieille Roche, elle est actuellement en cours de rénovation.

Les douaniers ou (gabelous) trouvaient dans la "chambre des Gabelous" une bonne planque, les bateaux passant au plus près de la rive côté Camoël, l'eau y étant plus profonde.

La pêche à pied avant 1970

La pêche à pied était pratiquée par beaucoup de riverains et de gens venant de Loire Atlantique. Il faut savoir que les rives n'étaient pas envasées comme actuellement, Il y avait des platures qui se découvraient à basse mer où l'on pouvait pêcher huîtres et moules.

Il y avait plusieurs sites de pêche : de gros rochers qui portaient tous un nom par exemple "La Pen Groix", "La Morin", "Tréhudal" côté rive gauche, "Kerdavid" côté rive droite, "Vide Bouteille" sur le lieu où est construit le barrage, ou encore sur l'épave de "l'Inflexible" (bateau coulé en 1760 lors du Blocus de la Vilaine) ; ceci bien sûr au moment des grandes marées.

Vers le mois de novembre une ouverture de drague aux huîtres était autorisée pour les professionnels. Ces huîtres étaient vendues aux ostréiculteurs locaux avant les fêtes. A cette époque, c'était de l'huître dite "Portugaise", remplacée depuis par de la "Japonaise". Un virus ayant complètement décimé l'huître portugaise dans les années 1960.

Avant 1970 la VILAINE était une rivière très poissonneuse, beaucoup de riverains venaient pêcher l'anguille à la vermée (vers de terre enfilés sur un fil ou un brin de laine). Les pêcheurs utilisaient aussi la senne, ils se mettaient à l'eau et tiraient sur le filet jusqu'à la rive. Certains utilisaient aussi le carrelet.